

Lac-Supérieur



Province de Québec  
MRC des Laurentides  
Municipalité de Lac-Supérieur

## AVIS PUBLIC

### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – TAXATION 2023

AVIS PUBLIC EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE  
LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR, À L'EFFET QUE :

Une **séance extraordinaire** du conseil municipal de cette Municipalité aura lieu **le 14 décembre 2022 à 17h30**, au lieu de la tenue des séances du conseil, soit au 1295 chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur.

Un (une) des membres de ce conseil :

- **Donnera avis de motion et déposera le projet de règlement numéro 2022-647, abrogeant le Règlement 2022-632, ayant pour objet d'établir les taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2023, ainsi que les taux d'intérêts et de pénalités.**

Donné à Lac-Supérieur, ce 7<sup>e</sup> jour du mois décembre 2022

---

Anne-Marie Charron  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe